



Vie locale

**Bulletin N° 13
Mars 2015**

Le DROIT INTERNATIONAL
INVITATION FORMATION 14 MARS DE 14 à 18H
CITE ALLENDE LORIENT

Comprendre la référence au droit international
Alain Fenet
Professeur émérite de l'Université de Nantes
Membre de l'AFPS

L'invocation du droit international est récurrente dans le conflit israélo-palestinien. Il est régulièrement reproché à Israël de violer de larges pans du droit international. Comment cela est-il possible ? Il est tout aussi régulièrement dit que la solution au conflit doit être apportée par l'application des règles du droit international. Pourquoi cela ne se fait-il pas ? Les réponses à ces deux questions sont éminemment politiques. Il n'empêche que la non-application du droit international trouve son explication en partie dans ce droit lui-même.

Comprendre les principes de fonctionnement du droit international pour trouver des explications à sa non-application :

- La formation historique du droit international, sur la base de la souveraineté de l'Etat moderne.
- Les sujets du droit international : les Etats et les organisations internationales, la place de l'individu dans l'ordre international.
- Quel intérêt à l'invocation du droit ?
- Qu'est-ce que le droit en général et le droit international en particulier ?
- Quelles questions concrètes la situation du peuple palestinien pose-t-elles au juriste :
 - Le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même
 - La création d'un Etat
 - L'occupation de la Palestine

L'examen de ces questions permettra de retrouver les règles fondamentales du droit international. Compte tenu de la complexité de l'ensemble de ces problèmes il ne sera pas possible, bien sûr, en une après-midi de tout examiner, en particulier les questions à caractère techniques. L'exposé visera donc simplement à donner des éléments de compréhension sur la façon dont fonctionne le droit international.

L'exposé d'Alain Fenet sera suivi d'un débat. En fonction de l'intérêt de l'auditoire d'autres séances pourront être envisagées pour aller plus loin dans la compréhension de ces problèmes.

[Merci de nous faire connaître par avance votre participation à cette formation](#)

Cette revue de presse est réalisée par un membre de l'AFPS du Pays de Lorient.

Sommaire :

Vie locale :

- Le droit international
- Formation 14 mars
- Campagne BDS action Carrefour
- Gaza
- Les députés italiens
- Georges Ibrahim Abdallah
- Lettre ouverte Ministre de l'éducation
- Stopper la colonisation
- Refuser l'impunité
- Blocus Gaza
- Netanyahu
- Décès Eric Rouleau
- Netanyahu M Tubiana
- Anti quoi ? (Ury Avnery)
- L'autorité palestinienne exsangue
- Dessin New York Time
- Lettre à un soldat israélien

CAMPAGNE BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions)

JOURNEE D' ACTIONS LE 21 MARS DANS TOUTE LA FRANCE

PAS DE PRODUITS DES COLONIES ISRAËLIENNES DANS LES MAGASINS CARREFOUR

*L'AFPS (Association France Palestine Solidarité) est engagée depuis des mois dans la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) avec ses partenaires du **collectif national pour une paix juste entre Palestiniens et Israéliens**. (une cinquantaine d'organisations dont la CGT, la FSU, l'union syndicale solidaires, l'UNEF, Ensemble, EELV, la GU, le NPA, le PCF, le PG, ATTAC le Mouvement de la Paix, la LDH, le MRAP, l'Union des Juifs Français pour la Paix, ...).*

En 2005, 172 organisations de la société civile palestinienne lançaient un appel aux sociétés civiles du monde entier à s'engager dans une campagne de boycott, désinvestissement, sanctions contre Israël. Le but est de faire pression sur cet Etat pour qu'il se conforme au droit international et mette fin à l'occupation de la Palestine. Elle s'inspirait de la campagne de boycott qui avait joué un rôle important pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Depuis l'extension continue des colonies en Cisjordanie ? compromet chaque jour un peu plus les possibilités d'une paix dans la région, détruisant les conditions nécessaires à l'existence d'un Etat Palestinien.

Le 21 mars notre association AFPS lorientaise sera dans l'action avec les associations qui veulent s'associer. Une réunion est proposée le 5 mars à 18h30 à la cité Allende aux associations amies pour préparer cette journée.

Gaza : que fait la France face au scandale du blocus ? AFPS, vendredi 20 février 2015



Gaza a quitté la une des médias mais survit avec une situation humanitaire catastrophique. L'aide promise pour la reconstruction n'est pas arrivée et la population survit dans la boue et le froid. 6 mois après les massacres et destructions de l'été des dizaines de milliers de personnes sont encore hébergées dans des écoles de l'UNRWA ou vivent dans des abris de fortune. Les conditions de vie sont extrêmement précaires : électricité coupée 12 à 18 heures par jour, pénurie de gaz, eau impropre à la consommation, assainissement quasi inexistant. Plusieurs bébés sont morts de froid. L'économie est à terre et le chômage atteint des chiffres vertigineux : la population ne peut survivre que par l'aide alimentaire d'urgence. C'est dans ce contexte qu'il a fallu que 6 membres d'une association

humanitaire de Nice mènent une grève de la faim du 10 au 20 février pour sauver 30 tonnes d'aide d'urgence d'une valeur de 120 000 euros collectées par eux, bloquées depuis décembre dans le port d'Ashdod, qui étaient menacées d'être détruites par les autorités israéliennes.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Gaza-que-fait-la-France-face-au-scandale-du-blocus>

Les députés italiens pour une reconnaissance de la Palestine

Les députés italiens ont voté vendredi, par 300 voix contre 45, une résolution non contraignante présentée par le Parti démocrate du président du Conseil Matteo Renzi et appelant le gouvernement à reconnaître un Etat palestinien.

Les parlementaires irlandais, britanniques et français ont invité leurs gouvernements respectifs à faire de même à la fin de l'an dernier. La Suède, elle, est allée plus loin en reconnaissant officiellement la Palestine.

Suite : <http://www.lorientlejour.com/article/913370/les-deputes-italiens-pour-une-reconnaissance-de-la-palestine.html>

Georges Ibrahim Abdallah. Le révolutionnaire libanais reste en détention

Le militant, emprisonné en France depuis plus de trente ans, s'est vu refuser sa dixième demande de libération. Le ministère de l'Intérieur, lui, nie un arrêté d'expulsion. Cette décision politique complotait à Israël.

Question : la justice française se grandit-elle, fait-elle la preuve de son indépendance en refusant, pour la dixième fois, la libération de Georges Ibrahim Abdallah, chrétien libanais aujourd'hui âgé de soixante-deux ans ? L'ancien chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (Farl) est en prison depuis plus de trente ans maintenant. Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il avait été condamné à perpétuité pour complicité dans les assassinats, en 1982 à Paris, de deux diplomates, l'Américain Charles Robert Ray et l'Israélien Yacov Barsimantov. Trente ans. Le triste record de Nelson Mandela, jeté dans une geôle par le pouvoir de l'apartheid, est battu.

Suite : <http://www.humanite.fr/georges-ibrahim-abdallah-le-revolutionnaire-libanais-reste-en-detention-566915>

Lettre ouverte à la Ministre de l'Education nationale - "100 mots pour se comprendre contre le racisme et l'antisémitisme"

Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Israéliens et Palestiniens,
jeudi 19 février 2015

CPPI /CNPJDPI

A l'attention de Madame la Ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem

A Paris,

Le 16 février 2015

Madame la Ministre,

Le Collectif pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens qui rassemble une cinquantaine d'organisations, partis et syndicats, est très préoccupé par la mise sur le site Eduscol du Ministère du livre « *100 mots pour se comprendre contre le racisme et l'antisémitisme* », édité par la LICRA, organisation avec laquelle vous venez de signer le renouvellement d'une convention pour l'intervention dans les établissements et dans la formation des personnels de votre Ministère.

En effet, si la plupart des entrées ne justifie pas de réaction de notre part, plusieurs correspondent à notre domaine d'intervention et sont gravement sujettes à caution.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Lettre-ouverte-a-la-Ministre-de-l-Education-nationale-100-mots-pour-se-comprendre>

Stopper la colonisation et non pas s'en accommoder

Communiqué de l'AFPS, vendredi 13 février 2015

Jour après jour, alors que toute perspective de levée du blocus de Gaza semble évanouie, surviennent des annonces de nouvelles confiscations de terres ou d'extension de colonies. Cette semaine « l'administration civile » (terme désignant l'administration militaire dans la novlangue de l'occupation) a annoncé la confiscation de 3700 dunums [1] pour agrandir les colonies de Kedumim, Halamish et Emmanuel dans le nord de la Cisjordanie et Vered Jéricho dans la vallée du Jourdain.

2000 autres dunums sont confisqués au nord d'Hébron sur les terres du village d'Al Shuyoukh, sans compter l'appel d'offres pour la première tranche d'un énorme complexe hôtelier aux abords du Mont Scopus à Jérusalem-Est. Sans que cela ne provoque jusqu'à présent de réaction particulière de la France.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Stopper-la-colonisation-et-non-pas-s-en-accommoder>

Refuser l'impunité d'Israël, lui opposer le droit

Communiqué de l'AFPS, mercredi 4 février 2015

Le gouvernement israélien refuse toute enquête internationale sur les crimes commis cet été à Gaza. Comme en 2009 lors de l'élaboration du rapport Goldstone...

Le gouvernement israélien refuse toute enquête internationale sur les crimes commis cet été à Gaza. Comme en 2009 lors de l'élaboration du rapport Goldstone après l'opération « plomb durci », il a refusé toute coopération avec la commission d'enquête internationale mandatée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU scandaleusement baptisé par son porte-parole « Conseil des droits des terroristes », lui interdisant même l'entrée dans la bande de Gaza.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Refuser-l-impunite-d-Israel-lui-opposer-le-droit>

Blocus israélien : "Gaza ne pourra être reconstruite avant 2115" : Oxfam

RTBF, Belga, dimanche 1er mars 2015



L'organisation humanitaire internationale Oxfam a indiqué vendredi que sans abandon ou changement des conditions du blocus imposé par Israël sur la bande de Gaza "depuis près de 8 ans", la reconstruction d'habitations, d'établissements scolaires et de structures de santé indispensables dans le territoire palestinien ne pourra être finalisée avant l'année 2115. Oxfam se base pour cette "estimation" sur un constat : le nombre de convois de matériaux de construction essentiels qui ont pu rentrer sur le territoire a diminué le mois dernier, a-t-elle observé.

http://www.rtbef.be/info/economie/detail_blocus-israelien-gaza-ne-pourra-etre-reconstruite-avant-2115-selon-oxfam?id=8918178

Nétanyahou met-il en péril la « relation spéciale » américano-israélienne ?

Sylvain Cypel, Orient XXI, vendredi 27 février 2015

La décision du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou de s'exprimer devant le Congrès américain, le 3 mars, sans avoir été invité par la Maison Blanche vise à mettre en garde l'opinion américaine contre ce qu'il dénonce comme un danger de « mauvais accord » avec l'Iran sur le nucléaire. Le premier ministre israélien n'hésite pas pour cela à jouer les républicains contre les démocrates, au risque de peser sur le soutien historiquement consensuel des États-Unis à Israël.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Netanyahou-met-il-en-peril-la-relation-speciale-americano-israelienne>

Éric Rouleau, ambassadeur du monde Mémoire d'un grand journaliste du Proche-Orient

Orient XXI, Alain Gresh, samedi 28 février 2015

Éric Rouleau est décédé le 25 février 2015. Né en Égypte, il a couvert durant trois décennies le Proche-Orient pour le quotidien Le Monde, avant d'être nommé ambassadeur en Tunisie puis en Turquie. Aucun autre journaliste n'a eu une telle influence non seulement en France, mais dans le monde ; aucun n'a autant contribué à changer le regard occidental sur l'Orient compliqué et à mieux le faire comprendre. Nous publions ici la préface de son livre Dans les coulisses du Proche-Orient : Mémoires d'un journaliste diplomate (1952-2012).

Suite : <http://www.france-palestine.org/Eric-Rouleau-ambassadeur-du-monde-Memoire-d-un-grand->

Benjamin Netanyahou n'a aucune légitimité à appeler les juifs à s'exiler en Israël

Michel Tubiana, Président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, jeudi 26 février 2015

Je suis juif. Aussi loin que ma mémoire remonte je n'ai jamais ignoré ce fait. En aurais-je été tenté d'ailleurs que la mémoire familiale qui n'a pas oublié la perte de la nationalité française et l'application du statut des juifs en Algérie m'en aurait dissuadé. Et mes premières années de lycée en France ont renforcé cette réalité : mes oreilles résonnent encore de quelques « sales juifs » ou de la rhétorique d'un individu que je retrouverai plus tard au service des étrangers de la préfecture de police de Paris (!) qui trouvait que les juifs étaient largement responsables de leur propre destruction.

Suite : http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/02/24/benjamin-netanyahou-n-a-aucune-legitimite-a-appeler-les-juifs-a-s-exiler-en-israel_4582415_3232.html?xtmc=tubiana&xtr=1

Anti quoi ?

Uri Avnery, dimanche 22 février 2015

L'ANTISÉMITISME est en hausse. Dans toute l'Europe il redresse son horrible tête. Les Juifs sont partout en danger. Ils doivent se hâter de rentrer à la maison en Israël avant qu'il ne soit trop tard. Vrai ? faux ?

Absurde.

PRATIQUEMENT TOUS les incidents inquiétants qui se sont déroulés en Europe ces derniers temps – en particulier à Paris et à Copenhague – dans lesquels des Juifs ont été tués ou agressés – n’avaient rien à voir avec de l’antisémitisme.

Toutes ces horreurs ont été perpétrées par de jeunes musulmans, d’origine arabe pour la plupart. Ils faisaient partie intégrante de la guerre qui se poursuit entre Israéliens et Arabes et qui n’a rien à voir avec de l’antisémitisme. Ils ne sont pas dans la lignée du pogrom de Kichinev1 et n’ont aucun rapport avec les Protocoles des Sages de Sion.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Anti-quoi>

L’Autorité palestinienne exsangue depuis qu’Israël ne verse plus les taxes

Pour punir l’Autorité palestinienne d’avoir adhéré à la Cour pénale internationale, Israël bloque depuis décembre les taxes qu’il collecte pour elle. Une perte qui paralyse l’économie palestinienne et pèse sur les ménages.

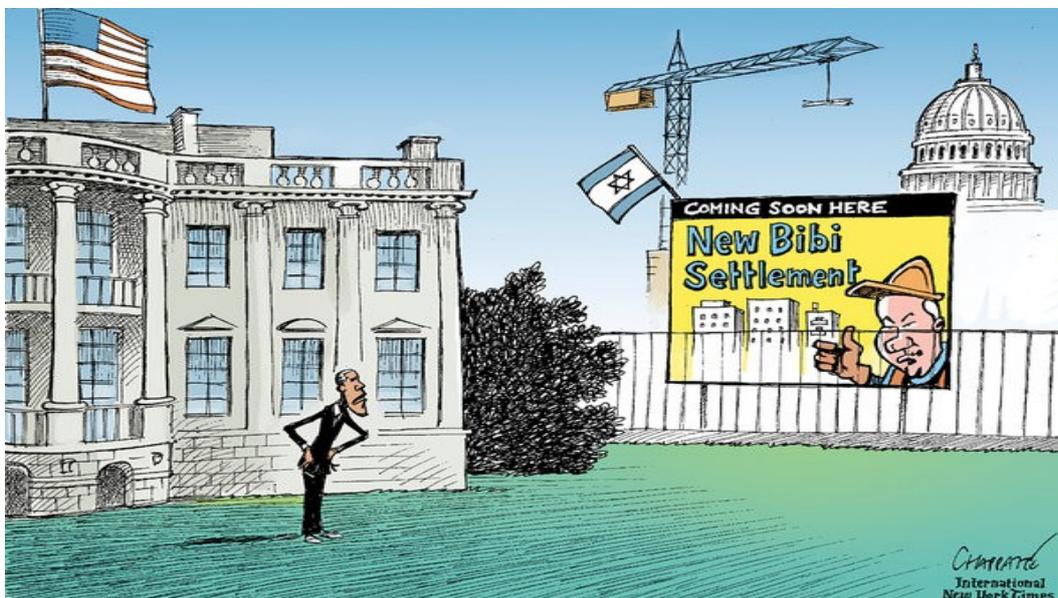
À Ramallah, les magasins se vident de leur clients et les commerçants peinent à écouler leurs stocks. En cause, le gel de transfert de fonds de la part d’Israël. L’état hébreu bloque en effet depuis décembre les taxes qu’il collecte pour le compte de l’Autorité palestinienne, la privant de plus de 100 millions d’euros chaque mois.

Ce gel des transferts avait été décrété en réponse à l’adhésion des Palestiniens à la Cour pénale internationale (CPI) pour y poursuivre des dirigeants israéliens, après le rejet par le Conseil de sécurité de l’ONU d’une résolution palestinienne réclamant la fin de l’occupation sous trois ans.

Suite : <http://www.france24.com/fr/20150226-israel-autorite-palestinienne-exsangue-ramallah-cpi-represailles-economie-taxes/>

Dessin paru dans le New York Time

"Nouvelle colonie de Bibi" "Bientôt ici".



LETTRE À UN SOLDAT ISRAËLIEN

HISTOIRES DE PALESTINE

Recueil de nouvelles

Les étudiants de l'université d'Hébron et l'atelier d'écriture de Project Hope à Naplouse

Sous la direction de Gilles Cature et Nathalie Bélicard

Préface d'Yves Gazzo

Résumé

Il m'est douloureux de débiter la rédaction de cette lettre. Je l'écris pourtant de la même manière que si je l'adressais à un ami ou un membre de ma famille. Tu n'es ni l'un, ni l'autre. Mais je veux parler à l'homme à l'intérieur de toi...

Si tu lis cette lettre entouré par ta famille, avec devant toi tes enfants, que tu bois un thé ou un café, débarrassé de ta tenue militaire et ton arme vidée de ses munitions, peut-être parviendras-tu à accepter ce que mon cœur veut te dire. J'ai la faiblesse d'y croire. Le temps de la rédaction de ma lettre, je peux donc t'appeler « mon frère dans l'humanité »...

Printemps 2013. Dans un café fleurant bon les parfums mêlés de narguilés, Brahim Melouki, professeur de français à l'université d'Hébron, et Gilles Cature, écrivain, scellent un rêve : faire écrire un recueil de nouvelles par des étudiants palestiniens. L'auteur élargit son champ des possibles en proposant ce projet à Hakim Sabbah, directeur de l'association Project Hope, à Naplouse. Au printemps 2014, assisté par Nathalie Bélicard, Gilles lance l'aventure programmée sur trois mois. Le choix des histoires est laissé libre aux Palestiniens, mais un véritable travail littéraire leur est demandé. Ainsi apprendront-ils à construire leurs récits, à insuffler un peu de fiction dans la réalité qui est la base de chacune de leurs nouvelles, à rechercher les termes les plus appropriés pour des phrases équilibrées. Accompagnés dans l'écriture par leurs deux encadrants français qui prolongeront le travail sur les textes, les jeunes Palestiniens se révéleront surprenants par leurs qualités de rédaction et de créativité. Printemps 2015, le livre est édité.

Les 16 nouvelles de ce recueil permettront aux lecteurs français de découvrir le quotidien difficile d'un peuple en quête de reconnaissance et de l'histoire contemporaine de sa terre, la Palestine.

Littératures de Dacres

Volontairement plurielle, la collection LITTÉRATURES DE DACRES accueille tous les styles de création littéraire auxquels nous sommes sensibles, mettant à l'honneur les « inclassables » ou « hybrides », histoires d'aventures humaines, nouvelles, romans ou récits littéraires de création, à la frontière du roman réaliste et d'une réalité romancée, histoires de l'Histoire, romans historiques, vies qui se racontent ou se rêvent...

ISBN : 979-10-92247-29-9

. Livre broché 220 pages

. Format : 12,5 x 19 cm

. **Prix : 14 €**

(13,27 € HT, TVA 5,5 %)

Disponible en librairie ou sur commande

- Pour les particuliers :

commande sur

www.lalibrairie.com

- Pour les libraires :

commande sur

www.lageneraledulivre.com

www.dacres.fr

DACRES éditions

33, rue Galilée

75116 PARIS

dacreseditions@dacres.fr

Mars 2015



COTISATION ANNEE 2015

Nom:.....Prénom.....

Adresse :

CP : Commune : Pays :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Année de naissance.....

Tranche N°	Revenus mensuels adhérents	Cotisation annuelle
1	Inférieurs à 500 € /mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €/mois	120 €

1 Je cotise dans la tranche n°..... soit €. (Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos hebdomadaire. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique)

1 Je soutiens les activités de l'AFPS et verse la somme de..... €.

1 J'adresse un don pour «SOS Palestine» d'un montant de € (Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

1 Je verse la somme totale de€

Chèque à adresser : AFPS PAYS DE LORIENT Cité Allende 12 rue Colbert 56100 LORIENT

Trésorière : PERRON Jeannine 1 Résidence Saint Léonard 56290 PLOEMEUR

Mail : jeannine.perron@neuf.fr Tél 02 97 86 31 97

Président : LE GOFF Jean-Yves 2 Chemin de la Laiterie 56270 PLOEMEUR

Mail : legoffjy@wanadoo.fr Tél : 06 08 11 35 17

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.